

très difficile. Je puis comprendre l'attitude du député, mais pendant la période des questions, à l'heure actuelle, on ne peut pas poser de questions pour cette raison. La question du député devrait être faite au ministre responsable du ministère en cause.

LES TRANSPORTS AÉRIENS

CONTRAT RELATIF À LA CONSTRUCTION D'UN AÉROPORT À SYDNEY (N.-É.)

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Donald MacInnis (Cap-Breton-Sud): Dans ce cas, j'aurais une autre question pour le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Je lui demande s'il est responsable du communiqué suivant:

Cambrian Construction Limited de Montréal s'est vu adjuger le contrat de construction d'un aéroport du ministère des Transports à Sydney (Nouvelle-Écosse), au coût de \$1,270,000...

Je lui demanderais en quoi cela concerne son ministère.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Le ministre a publié un communiqué... oh, je vois que c'est un communiqué du ministère des Transports, alors la question s'adresse mieux au ministre des Transports.

Une voix: Précisément.

M. MacInnis: Au sujet du Règlement, monsieur l'Orateur, le ministre des Transports me semble dans la même position, puisqu'à mon avis le ministre des Travaux publics est responsable de ces projets.

LE NATIONAL-CANADIEN

LA MAJORATION DES PENSIONS DES EMPLOYÉS À LA RETRAITE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre des Transports. Comme on a répondu aujourd'hui à la question n° 11 inscrite au *Feuilleton* au sujet des pensions des employés du National-Canadien, le ministre peut-il nous dire si le gouvernement fait le nécessaire pour augmenter les pensions des employés du National-Canadien à la retraite?

• (5.00 p.m.)

L'hon. J. W. Pickersgill (ministre des Transports): Je crois que le député sait que cette

question relève de la direction des Chemins de fer nationaux. J'estime que les questions de ce genre devraient être posées à la direction, lorsque le comité entreprendra l'examen annuel des affaires des chemins de fer.

M. Knowles: Puis-je poser une question supplémentaire? Je me demande si le ministre sait que le premier ministre, en réponse aux lettres d'employés retraités des Chemins de fer nationaux, a signalé que la question serait déferée au ministre des Transports pour être étudiée plus à fond? N'effectue-t-il pas l'examen demandé par le premier ministre?

L'hon. M. Pickersgill: Je suis parfaitement au courant de cela et le ministre des Transports à son tour défère la question au National-Canadien.

[Français]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

AU SUJET DU CARDINAL WYSZYNSKI DE POLOGNE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Gérard Laprise (Chapleau): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable secrétaire d'État aux Affaires extérieures. L'honorable secrétaire d'État a-t-il l'intention d'intervenir auprès du gouvernement polonais afin que celui-ci permette au cardinal Wyszynski de visiter le Canada en mai prochain?

M. l'Orateur: A l'ordre! Je suggère au député d'inscrire cette question au *Feuilleton*.

[Traduction]

OTAN—RETRAIT PRÉSUMÉ DE LA FRANCE— ACCORD MILITAIRE BILATÉRAL

A l'appel de l'ordre du jour.

M. R. H. Thompson (Red-Deer): Monsieur l'Orateur, je pose une question au premier ministre, mais elle intéresse aussi directement le secrétaire d'État aux Affaires extérieures. C'est une question complémentaire concernant l'OTAN. Puisque les journaux continuent à dire que la France pourrait se retirer de l'OTAN, le premier ministre peut-il éclairer la Chambre sur ce qui se passe à l'OTAN quant aux relations avec la France?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Nous avons reçu un message du gouvernement français à cet égard. Il est présentement à l'étude par le gouvernement canadien et par les autres membres de l'OTAN qui l'ont reçu. Nous tenons des consultations avec nos alliés de l'OTAN avant de prendre une décision. Le Conseil de l'OTAN